Compte Rendu de la réunion CFA
Samedi 02 septembre 2023

Au siège de la FFTT, Paris

Présents :
Françoise LAPICQUE ; Jacques BARRAUD ; Vincent BLANCHARD ; Christian DAVID ; Jacques DROMARD ; Patrick EVENO ; Patrice JOUETTE ; Gérard LE PAPE ; Claude RAECKELBOOM ; Patrick ROYER ; Robert VASSEUR.

Samedi 02 septembre 2023 : de 16h00 à 21h00

Accueil par Claude et remerciements à tous les membres de la CFA pour le travail de qualité et le suivi effectué lors de la saison dernière.
Chaque membre a préparé le dossier dont il est responsable pour la saison 2023-2024.
Une mise à jour des listes de nos cadres est faite en tenant compte des activités de chacun d'eux. Les fiches sur SPID, au niveau des grades, seront modifiées en conséquence.
Nous remercions la présence, au début de notre réunion de CFA, de Gilles ERB, président de la FFTT. Les membres de la CFA sont félicités pour leur engagement bénévole. Un éclaircissement est apporté sur notre interrogation relative à l'avenir du critérium fédéral : un avant-projet est en cours de réflexion sans décision définitive pour l'instant.

1) PRO Messieurs et Dames. (Patrick E et Jacques B)
   - Beaucoup (trop) de changements ont été effectués sur les 2 phases.
   - Cela engendre des difficultés journalières quant au suivi des AN positionnés.
   - Une difficulté supplémentaire est liée au déficit d'AN dans certaines régions notamment dans le sud-est.
   - Les nominations pour les rencontres PRO 2023-2024 1ère phase sont faites et diffusées
   - La CFA a reçu 150 réponses pour le positionnement en PRO ; 30 refus d'arbitrer en PRO. 20 cadres n'ont pas répondu !

2) Positionnement des AN (Gérard L P)
   - Pour la saison 2022-2023 : la difficulté principale est de trouver des AN pour des compétitons se déroulant aux mêmes dates et dans des lieux proches. La CFA demande une vigilance dans le choix des attributions des salles pour nos compétitons nationales
   - Malgré les positionnements de nos cadres, trop de refus de la part des AN arrivent au moment des convocations alors qu'ils avaient postulé : 72 refus
   - 143 AN ont répondu dont 30 qui ne souhaitent pas arbitrer.
   - Les listes des AN sélectionnés pour les épreuves seront mises en ligne (lien depuis l'ENT) le plus tôt possible de façon à minimiser les défections.
   - Si la CFA est capable de fournir les AN, les organisateurs doivent nommer les AR en nombre suffisant suivant la convention signée. Un suivi du nombre des AR présents sera fait à partir des rapports des JAN. Tout manquement devra faire l'objet de sanction financière. La CFA demande à ce qu'un montant de pénalité financière soit annoncé dans les conventions.

3) Tournois et Coupe d'Europe (Patrice J)
   - Les coupes d'Europe demandent 1 JA (AI) et x AN en fonction des lieux choisis par l'ETTU. Les CRA seront sollicitées pour les propositions de ces cadres sur notre territoire.
   - 2 nominations ont été faites par la CFA pour officier à l'étranger.
   - Les tournois nationaux pour la saison 2022-2023 étaient au nombre de 155.

4) Fichier des cadres (Robert V)
   - Mise à jour du fichier en temps réel après chaque rectification signalée.
   - Mise en place des nominations sur l'ENT
   - Après chaque compétition, le JA doit envoyer le tableau des indemnités d'arbitrage au responsable du fichier pour un suivi de l'activité.
   - Création dans l'ENT d'un dossier JAN pour le dépôt des fichiers des épreuves avant archivage

5) Nomination des JAN (Vincent B)
   - Les résultats des supervisions des JAN pour la saison 2022-2023 sont communiqués suite à une harmonisation faite entre les superviseurs JAN ce jour en amont de la réunion de la CFA : 4 JAN passent A, 2 JAN se maintiennent B et 1 JAN passe C.
   - Le tableau des nominations JAN pour la saison 2023-2024 présenté par Vincent est ajusté puis validé. Les supervisions JAN sont définies.
   - Le tableau est consultable sur l'ENT

6) Formations (Françoise L)
   - Pour la saison 2022-2023 : FOARB-JA1 = 7 reçus ; FOAN = 0 reçu ; AN = 8 reçus ; AI = 7 reçus ; JAN = 3 admissibles.
   - L'ENT est ouvert pour la saison 2023-2024 à tous les formateurs ayant renvoyé leur fiche d'activités de la saison passée.
   - Les formations JA2 et JA3 dispensées dans les ligues doivent se faire obligatoirement en format hybride. Pour les modules de formation : Poules – Tableaux – Préparation de compétition, le niveau 1 est réservé à la formation JA2 et le niveau 2 est réservé à la formation JA3. Ces modules sont complétés par une formation SPIDD et par une séance en présentiel pour révisions et passage des examens écrits.
   - Une réunion avec les CREF se fera pour expliquer le fonctionnement de ces formations.
   - La formation AC est maintenue avec une évaluation orale à la place d'un écrit : chaque participant aura une attestation AC donnant le grade sur la licence.
   - La formation JAN est découpée en modules : RE et RA qui se feront en e-learning avec une journée en présentiel pour l'examen écrit. A la suite des validations des pratiques RE et RA, le candidat JAN ira en formation de JAN en présentiel.
   - Une présélection de candidats AR vers l'AI sera faite en collaboration avec les formateurs des ligues.

7) Formation continue des AN (Christian D)
   - En 2023-2024 : plus de notation. Le cadre sera informé des remarques constructives lors de l'entretien avec le formateur.
   - Les évaluations sont faites pour tous les arbitres nationaux ou internationaux qui participent à une épreuve car cette observation est bien le reflet d'une qualité d'arbitrage à un moment donné.
     Ces évaluations ont été relativement bien perçues

8) Suivi des AI (Christian D)
   - En 2022-2023
     - 42 désignations faites
     - 28 AI sortis à l'étranger
     - 23 propositions n'ont pas été retenues par l'ETTU ou l'ITTF.
     - 4 AI ont annulé leur désignation
   - Les frais liés aux sorties internationales sont limités à 500 euros pour le trajet SNCF et le vol. Pas d'autres frais pris en charge.

9) Questions diverses (sportive)

- Proposition de faire payer les sanctions des joueurs (en PRO)
  - Décision de la CSF
- Optimisation du nombre de JA aux tables
  - Pour le CF : 1 JA et 1 JAA
  - Pour les Championnats de France : 1 JA et 2 JAA
  - Autres épreuves : 1 JA et 1 JAA si 23 tables et moins ou 1 JA et 2 JAA si 24 tables et plus
  - NB : 1 JAA en plus par salle supplémentaire
- Nécessité d'avoir 2 arbitres par table
  - Oui : la qualité doit rester la même pour une lecture uniforme de notre sport.
- Uniquement des AN sur les France seniors
  - Besoin de 28 AN le vendredi et samedi matin ; besoin de 16 AN le samedi après-midi ; besoin de 6 AN le dimanche. Les convocations pourraient être faites en conséquence.
- Arrêt du contrôle de raquettes VOC
  - Non favorable
- France des régions et arbitres de ligue
  - Le nombre d'arbitres de ligue a été fixé à 2 quel que soit le nombre d'équipes (= allègement). Le manque d'arbitres ne peut être comblé par la CFA. Les candidats AN venant des ligues passent leur sélection pour l'examen final…

Fait le 04 septembre 2023,
Claude RAECKELBOOM, président de la CFA